

MUNICIPALITÉ DE LACOLLE
MRC DU HAUT-RICHELIEU
PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la
Municipalité de Lacolle tenue le jeudi 15 décembre 2022 à 18h30 heures
à l'hôtel de ville situé au 1, rue de l'Église Sud, Lacolle.

Sont présents le maire et les conseillers, conseillères :

Jacques Lemaistre-Caron, maire

Monsieur Patrice Deneault, poste no.1. Monsieur Martin Farrar-Deguire, poste no 2
Madame Suzanne Lacroix, poste no. 3 Monsieur David Arseneault, poste no. 5
Monsieur Éric Barrière, poste no 6

Est absente: Madame Nancy Sorel, poste no. 4

Est également présent : Jean-Pierre Cayer, directeur général et greffier-trésorier.

Le maire Jacques Lemaistre-Caron préside la séance. Le quorum est constaté.

2. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Ouverture de la séance extraordinaire à 18h30

3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2022-12-342

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR	
1	Présence des membres du Conseil
2	OUVERTURE DE LA SÉANCE
2.1	Ouverture de la séance extraordinaire du 15 décembre 2022
3	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
	Proposeur/seconneur
4	ADOPTION DU/ DES PROCÈS-VERBAUX
5	PÉRIODE DE QUESTIONS (20 minutes)
6	ADMINISTRATION /FINANCES
6.1	Adoption du budget 2023 et taux de taxation
6.2	Adoption du Plan Triennal d'Immobilisations (PTI)
14.1	
15	PÉRIODE DE QUESTIONS (20 minutes) portant sur le budget 2023
16	CLOTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE À

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller, Patrick Deneault
APPUYÉ PAR : madame la conseillère, Suzanne Lacroix

ET RÉSOLU : UNANIMENT

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée du conseil municipal du 15 décembre 2022, tel que livré aux membres du conseil, ainsi que l'avis de convocation de la présente séance, tel que présenté avec tous les points retirés et ajoutés.

ADOPTÉE

4. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

5. **ADMINISTRATION, FINANCES**

2022-12-342

ADOPTION DU BUDGET 2023 ET DU TAUX DE TAXATION

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller, Éric Barrière

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller, David Arsenault

ET RÉSOLU :

D'approuver le BUDGET 2023, tel que présenté par Monsieur le maire en séance tenante, et qui se décrit comme suit :

MUNICIPALITÉ DE LACOLLE				
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023				
	Réel 2021	Budget 2022	Estimé 31/12/2022	final 2023
Adopté le xx-12-2023				
REVENUS				
FONCTIONNEMENT				
Taxes	3 551 498	\$ 3 622 942	\$ 3 678 608	\$ 4 083 911
Compensations tenant lieu de taxes	33 179	36 000	19 555	36 000
Transfert - fonctionnement	149 538	126 981	132 408	127 317
Services rendus	355 132	168 160	234 892	183 160
Imposition de droits	216 805	243 951	566 373	292 000
Amendes et pénalités	23 755	15 000	9 827	15 000
Intérêts	37 175	15 000	14 292	15 000
Autres revenus	7 414	14 500	132 098	14 500
TOTAL FONCTIONNEMENT	4 374 497	4 242 534	4 788 051	4 766 888
INVESTISSEMENTS				
Transfert - Investissement	388 498	400 000	88 000	2 023 297
Imposition de droits	250 000	-	-	250 000
Financement et appropriation surplus - invest.	282 591	350 000	328 304	11 292 624
Financement des immos en cours	1 059 057	-	-	-
TOTAL INVESTISSEMENT	1 980 146	750 000	416 304	13 565 921
Appropriation du surplus - équilibre budgétaire	-	405 000	-	698 144
TOTAL REVENUS ET AFFECTATIONS	6 354 642	5 397 534	5 204 355	19 030 953
DÉPENSES				
Administration générale	973 975	1 021 771	870 059	1 041 909
Sécurité publique	714 672	751 438	759 444	836 844
Transport	893 221	1 067 902	997 708	1 099 342
Hygiène du milieu	971 719	1 049 964	964 170	1 022 807
Santé et bien-être	714	-	952	-
Urbanisme et mise en valeur	178 968	169 650	149 427	248 901
Loisirs et culture	183 605	349 986	227 841	314 767
Frais de financement	52 315	56 500	60 083	133 429
Amortissement	696 122	-	-	-
TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT	4 665 311	4 467 211	4 029 684	4 697 999
Immobilisations	1 980 146	844 278	624 812	13 889 220
Remboursement de capital emprunt	964 766	278 486	264 528	368 794
Conciliation fiscales	(1 612 366)	(192 441)	(435 430)	74 939
TOTAL IMMOS, DETTES ET CONCIL FISC.	1 332 546	930 323	453 909	14 332 954
TOTAL DÉPENSES ET CONCIL. FISCALE	5 997 857	5 397 534	4 483 593	19 030 953
	356 785	-	720 762	(0)

D'approuver le taux de taxation de 4.5% d'augmentation.

ADOPTÉE

2022-12-342

ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION (PTI) 2023-2024-2025

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller, Patrice Deneault
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller, David Arsenault

ET RÉSOLU :

D'approuver le Plan d'immobilisation (PTI) 2023-2024-2025, tel que présenté par Monsieur le maire en séance tenante, et qui se décrit comme suit :

 Prévvisions budgétaires - Exercice se terminant le 31 décembre 2023						
Plan triennal d'immobilisations						
	2023		2024		2025	
	Montant	Financement	Montant	Financement	Montant	Financement
Administration						
Hotel de ville	25 000 \$-modification du chauffage vers l'éco énergétique	Fonds général/aide financière Hydro Québec	75 000 \$-rénovations	Fonds général	50 000 \$-Réparations à la toiture	Fonds général
Hotel de ville	25 000 \$-Salle de bain à rénover	Fonds général	50 000 \$-Fenestration	fonds général		
Hotel de ville	25 000 \$-réparation du stationnement	Fonds général				
TOTAL	75 000 \$		125 000 \$		50 000 \$	
Loisirs						
Court de tennis	175 000.00 \$	Aide financière PAFIRS				
Parcs & Terrain de soccer	55 000 \$-Terrain de soccer- filets	Fonds général/aide financière	45 000 \$-module de jeux	Fonds général		
Piste Cyclable	30 000 \$-Marquage/signalisation /aménagement	Fonds général	25 000 \$-Réparation de la voie	Fonds général	25 000 \$-Réparation de la voie	Fonds général
Chalet	120 000 \$-patinoire/deck	Fonds général/aide financière				
Total	380 000.00 \$		70 000 \$		25 000 \$	
Sécurité Publique						
Caserne de pompiers			2 000 000 \$	Emprunt à long terme/subvention	50 000 \$	Financement
Achat d'équipement de désincarcération pour équipements lourds			50 000 \$	Fonds général		
Achat d'appareils APRIA (appareils respiratoires)	150 000 \$	Fonds général				
TOTAL	150 000 \$		2 245 000 \$		50 000 \$	
Voirie/urbanisme						
Parc Industriel			14 000 000 \$	Emprunt à long terme	500 000 \$	Emprunt à long terme
Outillage/équipement	45 000 \$	Fonds général	20 000 \$	Fonds général	20 000 \$	Fonds général
Camionnette	40 000 \$	Fonds général			60 000 \$	Financement
Pont de la 223	200 000 \$	Entente avec le MTQ				
Panneaux pédagogiques			20 000 \$	Fonds général		
Achat d'un terrain pour les Habitations Lacolle/Beaujeu			200 000 \$	Emprunt à long terme		
Rue et Montée Van Vliet	800 000 \$	Emprunt à long terme				
Asphaltage et réparations des routes et rues municipales	175 000 \$	PIIRL	250 000 \$	Fonds général	250 000 \$	Fonds général
TOTAL	1 260 000 \$		14 490 000 \$		830 000 \$	
Traitement des eaux usées et eau potable						
Vidange des étangs aérés No.1 et 2	150 000 \$	Fonds général	200 000 \$	Fonds général	200 000 \$	Fonds général

Génératrices aux stations Van Vliet et McGee	100 000 \$	Programme PRABAM				
Mise à niveau des équipements	1 250 000 \$	Programmes TECO/PRIMEAU/FIME AU	2 500 000 \$	Programmes PRIMEAU/FMEAU	1 500 000 \$	Programmes PRIMEAU/FMEAU
Gainage du réseau d'aqueduc					750 000 \$	Financement à long terme
TOTAL	1 500 000 \$		2 700 000 \$		1 700 000 \$	
Sports/Loisirs/Cultures						
Patinoire-aménagement du terrain sportif	150 000 \$	Fonds général et aide financière	50 000 \$	Fonds général	300 000 \$	Emprunt à long terme
Relocalisation de la bibliothèque municipale/aménagement du local	1 500 000 \$	Fonds général/aide gouvernementale	75 000 \$	Emprunt à long terme/aide gouvernementale		
Chauffage du Centre Léodore-Ryan (étude du bâtiment)	50 000 \$	Fonds général	100 000 \$	Aide financière	250 000 \$	Emprunt long terme - finition du plancher
Marina Rose des Vents					1 500 000 \$	financement à long terme
TOTAL	1 700 000 \$		225 000 \$		2 050 000 \$	
GRAND TOTAL	5 065 000 \$		19 855 000 \$		7 705 000 \$	

Le conseil d'une municipalité locale doit, à chaque année, adopter un Programme des immobilisations retenues pour les trois exercices financiers subséquents.
Utilité:
La programmation des dépenses en immobilisations par un organisme municipal vise les objectifs suivants :

Lui fournir un outil de planification des investissements compte tenu de ses priorités de développement et des ressources financières dont il dispose;
Lui permettre d'évaluer l'incidence financière des projets sur les budgets annuels futurs
Lui permettre d'élaborer son calendrier de réalisation des règlements d'emprunt tout en l'aidant à connaître ses besoins de financement.

CM (chapitre C-27.1) articles 953.1, 955 à 957.

ADOPTÉE

6. **RESSOURCES HUMAINES**
7. **SÉCURITÉ PUBLIQUE (POLICE, INCENDIE)**
8. **TRAVAUX PUBLICS/VOIRIE**
9. **HYGIÈNE DU MILIEU**
10. **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
11. **LOISIRS**
12. **CORRESPONDANCE**

PÉRIODE DE QUESTIONS (20 MINUTES portant sur le budget 2023)

Aucune personne présente

13. **CLOTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

À **18 h 40** tous les points de l'ordre du jour ayant été épuisés, le président du conseil déclare l'assemblée levée.

Jacques Lemaistre-Caron
Maire

Jean-Pierre Cayer
directeur général et greffier-trésorier